



AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNE DE CARISEY

Le public est averti qu'en exécution : - du code de l'environnement, - du code de l'urbanisme,
- de l'arrêté n° PREF-SGAD-BE-2024-0220 du 6 mai 2024

une enquête publique relative à la demande d'un permis de construire pour la réalisation d'un parc photovoltaïque au sol d'une emprise de 9,63 ha et d'une puissance totale de 14,64 MWc sur le territoire de la commune de CARISEY, déposée par la SAS FRANSOL 28 (Kronos Solar), **sera ouverte du vendredi 7 juin 2024 (9 h) au lundi 8 juillet 2024 (18 h 30)**, soit une durée de 32 jours consécutifs, à la mairie de CARISEY.

Sont désignés Monsieur Valentin MARTIN, en qualité de commissaire enquêteur titulaire, et Madame Jacqueline LAROSE, en qualité de commissaire enquêtrice suppléante.

Le dossier de demande d'un permis de construire (comprenant une étude d'impact), une attestation d'absence d'avis de l'Autorité environnementale et le registre d'enquête **seront déposés pendant toute la durée de l'enquête du 7 juin 2024 (9 h) au 8 juillet 2024 (18 h 30) à la mairie de CARISEY**, afin que chacun puisse en prendre connaissance aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie (les lundis de 17 h à 18 h 30 et les jeudis 14 h à 17 h 30).

Le dossier complet pourra également être consulté sur le site internet des services de l'État **www.yonne.gouv.fr** (Onglet Actions de l'État, Rubriques Environnement / Photovoltaïque / Enquêtes publiques), ainsi que sur le poste informatique mis à disposition du public du 7 juin 2024 au 8 juillet 2024 à la préfecture de l'Yonne à Auxerre (Bureau de l'Environnement) de 9 h à 12 h et de 14 h à 16 h 30, sur rendez-vous au 03.86.72.78.14 ou au 03.86.72.79.89.

Pendant le délai de l'enquête, les observations et propositions que soulève le dossier pourront être consignées :

- **soit par voie électronique**, à l'adresse e-mail suivante :

pref-photovoltaique-carisey@yonne.gouv.fr

(Les observations et propositions éventuelles transmises à cette adresse e-mail seront consultables sur le site internet des services de l'État et donc visibles par tous).

- **soit par écrit** :

- sur le registre « papier » déposé à la mairie de CARISEY (89360), 2 place de la Mairie,

ou

- courrier adressé à la mairie de CARISEY (siège de l'enquête), à l'attention du commissaire enquêteur.

Indépendamment des dispositions ci-dessus, **le commissaire enquêteur recevra les observations et propositions éventuelles du public**, qui seront également consignées dans le procès-verbal, **à la mairie de CARISEY, les :**

- **vendredi 7 juin 2024, de 9 h à 12 h,**
- **samedi 22 juin 2024, de 9 h à 12 h,**
- **lundi 8 juillet 2024, de 15 h 30 à 18 h 30.**

A l'issue de l'enquête, toute personne physique ou morale intéressée pourra prendre connaissance du rapport à la Préfecture de l'Yonne, à la mairie de CARISEY, ainsi que du mémoire en réponse du demandeur et des conclusions motivées du commissaire enquêteur. Ces éléments seront également mis à disposition du public sur le site internet des services de l'État dans l'Yonne.

La décision susceptible d'intervenir à l'issue de la procédure sera la délivrance, assortie du respect de prescriptions, ou le refus des permis de construire.

Des informations complémentaires sur le projet peuvent être demandées auprès de Monsieur Étienne TRICHARD, Directeur France pour la SAS FRANSOL 28 (Kronos Solar) – 29 rue Vauthier – 92100 BOULOGNE-BILLANCOURT – email : etienne.trichard@kronos-solar.fr - Tel : 06.62.76.41.26.